

L'importance du contrôle des fiches de promotions

Calcul du barème :

A.G.S.

+ 2 x (note + correctif éventuel)

Grâce à leurs interventions, les élus du SNUipp-FSU ont fait corriger des erreurs :

- dernière note non prise en compte,
- correctif oublié,
- A.G.S. incorrecte,
- promotion oubliée,
- A.S.A oubliés,
- des promouvables "rattrapés".

Ce travail permet aussi de mieux faire respecter l'équité dans le cadre des critères en vigueur.

Ce contrôle est possible seulement pour les collègues, syndiqués ou non, qui nous envoient leur fiche syndicale de promotion.

C'est à faire connaître autour de soi dans les écoles.

Tableau des barèmes des derniers promus à chaque échelon 2011-2012

Instituteurs			Professeurs des écoles		
Echelons	Choix	Mi-choix	Echelons	Grand choix	Choix
du 4e au 5e	-	-	du 4e au 5e	29,000 * 15/09/82	-
du 5e au 6e	-	-	du 5e au 6e	32,925 * 28/02/76	30,486
du 6e au 7e	-	-	du 6e au 7e	37,000 * 01/04/74	35,000 * 25/11/80
du 7e au 8e	-	41,097	du 7e au 8e	41,833	40,000 * 10/12/77
du 8e au 9e	50,086	49,947	du 8e au 9e	51,914 * 07/09/56	46,861
du 9e au 10e	53,492	44,331	du 9e au 10e	64,981	55,914
du 10e au 11e	57,231	55,247	du 10e au 11e	72,944	67,897
Promotions du 01/01/2012 au 31/12/2012			Promotions du 01/09/2011 au 31/08/2012		

* Date de naissance du dernier promu.

A barèmes identiques, c'est l'A.G.S. (Ancienneté Générale de Service) puis l'âge décroissant qui départage les collègues.

Des collègues promouvables qui recevraient leur note d'inspection 2010-2011 après la CAPD seront promus, en plus, si leur barème réactualisé le permet.

Tableau des promu(e)s

Echelons	Instituteurs			Professeurs des écoles		
	Choix	Mi-choix	Ancienneté	Grand choix	Choix	Ancienneté
1	-	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	-	-
4	-	-	-	-	-	-
5	-	-	-	150	-	354
6	-	-	1	161	258	106
7	-	-	-	137	224	101
8	-	1	1	140	242	90
9	1	1	1	133	235	100
10	1	6	4	106	144	41
11	3	8	2	59	79	34
TOTAL	5	16	9	886	1182	826

**Avancement P.E.
Hors Classe**

Echelon	Temps de passage
du 06e au 07e	3 ans
du 05e au 06e	3 ans
du 04e au 05e	2 a 6 m
du 03e au 04e	2 a 6 m
du 02e au 03e	2 a 6 m
du 01e au 02e	2 a 6 m

56 collègues promus
au **6^{ème}** Hors classe
19 collègues promus
au **7^{ème}** Hors classe

**Avancement
des personnels
de direction d'école
d'application
ou spécialisée**

Il est au grand choix pour les professeurs des écoles et instituteurs ; automatique pour les P.E. hors classe.
Dans les deux cas, il est hors contingent.

Instituteurs : 0 promu.
PE : 7 promus.
PE hors classe : 10 promus.

Passage d'échelons	Avancement P.E.		
	Grand-Choix	Choix	Ancienneté
du 10e au 11e	3 ans	4 a 6 m	5 a 6 m
du 09e au 10e	3 ans	4 ans	5 ans
du 08e au 09e	2 a 6 m	4 ans	4 a 6 m
du 07e au 08e	2 a 6 m	3 ans	3 a 6 m
du 06e au 07e	2 a 6 m	3 ans	3 a 6 m
du 05e au 06e	2 a 6 m	3 ans	3 a 6 m
du 04e au 05e	2 ans		2 a 6 m
du 03e au 04e	Avancement automatique : 1 a		
du 02e au 03e	Avancement automatique : 9 m		
du 01e au 02e	Avancement automatique : 3 m		

Passage d'échelons	Avancement Instituteurs		
	Choix	Mi-choix	Ancienneté
du 10e au 11e	3 ans	4 ans	4 a 6 m
du 09e au 10e	2 a 6 m	4 ans	4 a 6 m
du 08e au 09e	2 a 6 m	3 a 6 m	4 a 6 m
du 07e au 08e	2 a 6 m	3 a 6 m	4 a 6 m
du 06e au 07e	1 a 3 m	1 a 6 m	2 a 6 m
du 05e au 06e	1 a 3 m		1 a 6 m
du 04e au 05e	1 a 3 m		1 a 6 m
du 03e au 04e	Avancement automatique : 1 a		
du 02e au 03e	Avancement automatique : 9 m		
du 01e au 02e	Avancement automatique : 9 m		